



Enfants avertis est un programme de prévention qui amène l'enfant à se prendre en charge et à se protéger contre la maltraitance. Il préconise l'affirmation de soi et la prudence comme mesures efficaces de sécurité personnelle. Les leçons accordent autant d'attention à la sécurité personnelle qu'à l'exploitation sexuelle tout au long du programme. L'enfant est amené à assimiler des règles essentielles de sécurité, à reconnaître des situations qui appellent à la prudence et à mettre le tout en pratique à partir de la maternelle jusqu'au secondaire.

Le programme enfants avertis

FAITS ET CHIFFRES

- 98% des parents canadiens jugent très important que les enfants apprennent à se protéger sur Internet et à se prémunir contre l'exploitation sexuelle et les enlèvements (Ipsos-Reid 2006)
- 80 % des parents estiment que l'éducation des enfants à la sécurité personnelle devrait se faire à la maison et à l'école (Ipsos-Reid 2006)
- La plupart des parents canadiens prennent des moyens dépassés ou inefficaces pour éduquer leurs enfants à la sécurité personnelle (Ipsos-Reid 2006)
- Le tiers des parents canadiens n'ont jamais discuté de sécurité en ligne avec leurs enfants et ne savent pas où trouver de l'information à ce sujet (Ipsos-Reid 2006)

POURQUOI ÉDUCER LES ENFANTS À LA SÉCURITÉ PERSONNELLE?

- Les enfants qui se sentent capables de veiller sur leur sécurité personnelle sont moins susceptibles d'être ciblés par les prédateurs.
- Les enfants sont plus susceptibles de réagir en toute sécurité dans des situations dangereuses s'ils ont eu l'occasion de s'exercer à le faire.
- Les règles de sécurité sont applicables dans toutes les situations (sur Internet, dans la rue, dans les lieux publics, lorsque l'enfant est seul à la maison, etc.).

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Partir sans le dire, c'est NON! L'enfant prudent prévient ses parents.
- Habituez vos enfants à vous demander la permission avant de partir avec quelqu'un.

LES BONS ET LES MAUVAIS SECRETS

- Expliquez à vos enfants que si quelqu'un leur demande de cacher un secret, ils doivent en parler à un adulte de confiance. Ils peuvent toutefois garder un secret qui finira par se révéler, comme un cadeau d'anniversaire ou une fête-surprise.

LE PRINCIPE DE LA COMPAGNIE DES AMIS

- Expliquez à vos enfants que « Plus on est, mieux c'est ». Pour leur sécurité, les enfants doivent toujours se déplacer à plusieurs. Pour les exercer à appliquer le principe de la compagnie des amis, emmenez-les au www.enfantsavertis.ca/martin

FIE-TOI À TON INSTINCT

- Apprenez à vos enfants à être l'écoute de leur corps et des avertissements de leur instinct en cas de danger.

Pour d'autres règles de sécurité, cliquez www.enfantsavertis.ca

